

## Compte rendu du conseil municipal du 02/12/2020

**Présents** : Philippe HEITZ - Etienne CHATELON – Mathieu ROUSSEAUX – Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD – Élisabeth VILLARD – Hervé MARCON – Benoît LAFFONT – Vincent CARREY – Emeline RAPAUD - Pierre BURELLIER -

**Absent excusé** : Madjid BRIBI, donne son pouvoir à Mathieu ROUSSEAUX

**Secrétaire de séance** : Benoît LAFFONT

### 1) **Approbation du compte-rendu du conseil du 11 novembre 2020**

Approuvé à l'unanimité

### 2) **Délibération quant au renouvellement de l'adhésion au CDG Santé**

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire propose un service de médecine préventive, obligatoire pour les agents communaux. Le Conseil vote à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire, pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2021. Le coût d'adhésion pour 2021 a été établi à 94 euros par agent.

### 3) **Délibération quant à l'adhésion à l'ADS (Actes et Autorisations du Droit des Sols) CCMP.**

Ce service mutualisé de la Communauté de Communes des Monts du Pilat donne un avis technique concernant les instructions des actes d'urbanisme. En ce sens, la CCMP propose des arrêtés que la commune accepte ou non. Le Conseil vote à l'unanimité l'adhésion à ce service.

### 4) **Délibération projet éolien de Vanosc : convention de servitude d'accès.**

Reportée ultérieurement car la convention n'a pas été retournée à la mairie par le développeur EDP Renewables.

### 5) **Choix du maître d'œuvre pour la future station d'épuration.**

Après une première analyse de quatre offres sur dossiers, deux bureaux d'étude retiennent l'attention du Conseil : SICC VRD et SINBIO.

Le maire et le premier adjoint, en charge de l'assainissement, ainsi que l'agent technique de la commune, sont allés visiter les stations d'épuration de Véranne (maîtrise d'œuvre SICC VRD) et de St-Sauveur-en-Rue (maîtrise d'œuvre SINBIO). Les retours des deux communes quant à leur choix respectif du maître d'œuvre sont positifs. Les tarifs des deux concurrents sont présentés dans le tableau ci-dessous.

montants HT	SICC VRD Sylvain DUMOND	SINBIO
maîtrise d'œuvre	7 830	21 840
relevé topo	550	500 pour assistance à passation marché topo
dossier conception	500	1 100
bilan 24h + débit 21 jours	3 440	3 175
TOTAL offre HT	12 320	26 615

La MAGE et le Syndicat des 3 rivières alertent la mairie sur le prix anormalement bas de SICC VRD. Après échanges avec le gérant Sylvain DUMOND, il apparaît que ce tarif révèle des charges de structure réduites par la taille de l'entreprise et sa proximité géographique (Saint Genest Malifaux) diminue fortement les frais de déplacements sur site. Le Conseil est favorable à l'acceptation de l'offre de SICC VRD, la délibération est votée à l'unanimité.

#### **6) Renouvellement station d'épuration : demande de subventions**

L'opération de renouvellement de la station d'épuration, qui présente des problèmes techniques et de capacité engendrant des dysfonctionnement, peut faire l'objet de subventions. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à demander l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, du Département de la Loire, de la Région Rhône-Alpes, de l'État et de l'Europe pour cette opération.

#### **7) ONF : programme des coupes 2021-2022.**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Sur les parcelles communales boisées de la Faye, la coupe d'amélioration de la parcelle A (2.9ha, 248m<sup>3</sup> estimés) prévue en 2021 est reportée à 2022.

En revanche la sous parcelle A\_a, sera bien coupée partiellement en 2021(coupe sanitaire). 880m<sup>3</sup> estimés.

La parcelle C est prévue en coupe d'amélioration pour 2022 (1.5 ha, 124m<sup>3</sup> estimés).

L'ONF propose également un programme de replantation avec des essences adaptées au changement climatique (mélange résineux/feuillus).

Le Conseil approuve à l'unanimité :

- l'état d'assiette des coupes présenté par l'ONF
- le mode de commercialisation des coupes de bois avec mise en concurrence et sur pied. Ce mode pourra être revu en fonction du marché, en accord avec la municipalité.

#### **8) Missions d'assistance technique du département.**

M. le Maire informe le Conseil des propositions de conventions d'adhésion aux divers services d'assistance technique du Département de la Loire.

L'adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement fait état de la qualité des services rendus par les services dédiés du Département, auxquels la commune est déjà adhérente.

Le Conseil n'estime cependant pas pertinent l'adhésion aux services d'assistance à la voirie et l'aménagement du territoire.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'adhésion à l'assistance technique du département concernant l'eau et l'assainissement et rejette les adhésions aux services concernant la voirie et l'aménagement du territoire.

Le Conseil autorise M. le Maire à signer la convention s'y rapportant.

## **9) Questions diverses**

- a. Demande de la part de Tower Cast d'avis de principe pour le démarrage d'études et de formalités administratives pour l'implantation d'un pylône TV/radio à Tête Noire. Demande de rencontre avec la société pour plus d'informations.
- b. Titularisation d'Annie Guilbaud comme agent technique, après son stage de titularisation effectué.

Prochain Conseil Municipal le 6 janvier 2021 à 19h30